

Domaine : Santé

Filière : Technique en Radiologie Médicale

1. Intitulé du module : Soins centrés sur la personne 2

2026-2027

Code : S.RM.0370.2301.F22

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☒ Semestre d'automne
☐ Semestre de printemps
☐ Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : anglais (lecture)

Exigences liées à la fréquentation de la formation : conformément au règlement HESAV

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module

☐ Avoir suivi le module

☒ Pas de prérequis

☐ Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences ☒ Ab1 ☐ Ab2 ☐ Ab3 ☒ Ab4 ☒ Ab5 ☒ Ab6 ☐ Ab7

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences ☒ Bb1 ☒ Bb2 ☐ Bb3

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences ☒ Cb1 ☒ Cb2 ☒ Cb3

D. Rôle de Leader : Compétences ☒ Db1 ☒ Db2 ☒ Db3

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ☒ Eb1 ☒ Eb2 ☐ Eb3 ☐ Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences ☒ Fb1 ☐ Fb2 ☒ Fb3 ☒ Fb4 ☒ Fb5

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences ☐ Gb1 ☒ Gb2 ☐ Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Développer des compétences de communication et d'accueil des personnes ;
- Identifier les dimensions psycho-sociales, culturelles et spirituelles des individus, afin d'assurer des soins respectueux de la personne et centrés sur ses besoins ;
- Promouvoir un partenariat avec les patient-es et leurs proches.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Populations vulnérables ;
- Accueil, soins et communication (enfants, troubles neurocognitifs majeurs) ;
- Communication positive ;
- Littératie en santé ;
- Émotions dans la pratique professionnelle ;
- Droits des patient-es ;
- Rapport au corps, à la maladie, à la mort ;
- Violence et soins

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☒ Atelier/laboratoire | ☐ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☒ Modalité digitale | ☒ Autre (préciser) : exercices pratiques | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--------------------------------|---|
| ☒ Ecrit sur table | ☐ Oral | ☐ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ ECOS | ☒ Autre : Participation obligatoire aux ateliers de simulation M2001 et aux jeux de rôles M2302 (violence et soins) |
| ☐ | ☐ | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation ☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation
 ☐ Examen complémentaire ☐ Travail additionnel

Conformément à l’art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d’échec.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d’études de l’étudiant.e à la fin du semestre ou de l’année académique. Les activités d’enseignement d’apprentissage et d’évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l’échec.

Conformément à l’art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d’échec. En cas d’échec, le module ne peut être répété qu’une fois.

8. Remarques

-

9. Bibliographie principale

Se référer à la bibliographie du Syllabus et aux supports des cours.

10. Enseignant.e.s

Alain Bass, Carole Chautems, Alejandro Dominguez, Tamara Fontaine, Guerlin-Peterson Gué, Catherine Jeanfavre, Anne Louis, Isabelle Probst, Séverine Rey, Nathalie Romain-Glassey (avec la collaboration de Anne Cattagni), Krzysztof Skuza, Songül Ulukütük-Yavavli, avec la participation de membres de l’association Mairaines du cancer du sein

Responsable de module : Séverine Rey

Descriptif validé le 17.08.2026, **par** Laurence Flaction